

Première langue ANGLAIS, Traduction

Les textes proposés par le jury pour la traduction répondaient au désir d'évaluer chez les candidats la capacité de percevoir un ton et un style, ceux du langage parlé pour une large part du thème et la totalité de la version, et aussi de saisir une situation entre deux personnages, dans le cas de la version une mystification aux dépens d'un personnage importun et crédule, dans celui du thème la découverte par une jeune Française de l'abolition des distances par la globalisation des services. Il s'agissait donc de restituer ton et style tout en restant exact dans la traduction.

Ce côté idiomatique des textes a manifestement embarrassé bon nombre de candidats, ce qui a conduit les correcteurs à bonifier très largement les bonheurs de traduction autant qu'à pénaliser les inexactitudes. C'est ainsi que des copies qui n'étaient pas parfaites, mais très justes dans leur rendu des dialogues, ont pu obtenir des notes très élevées.

Comme il est constant dans ce concours, les examinateurs ont été très exigeants sur la fidélité aux formes verbales, temps et modes, et d'abord à leur morphologie : quels que soient leurs choix de traduction, les candidats sont censés construire correctement les formes qu'ils choisissent : conditionnels, conditionnels passés, plus-que-parfaits, formes passives et interrogatives, formes passées des verbes irréguliers, et ceci dans les deux langues. Il s'est trouvé beaucoup trop de *I could have *listen, his story had *last for hours*, ou de **réponda, *conclua, *reprenna (sic), il *romput, il ne *tenut pas*. Et à ce propos, répétons le conseil donné année après année aux candidats qui ne maîtrisent pas bien le passé simple français : mieux vaut contourner le passé simple au moyen du passé composé que commettre un barbarisme.

Traduction de français en anglais.

Les seules difficultés lexicales du texte concernaient la qualification des infractions au code de la route, mais le jury a peu pénalisé les erreurs sur cette terminologie spéciale, et a préféré bonifier l'authenticité ou la cohérence linguistique de la version proposée. Même observation pour *une très soigneuse gourmandise* : si nous avons peu souvent rencontré *with meticulous/punctilious relish/delight*, qui avaient notre préférence, et que nous avons bonifiés, nous avons accepté une large palette de solutions comme *careful greediness/greed/appetite*, et autres propositions vraisemblables. En revanche, nous avons considéré que *traffic lights* appartenait au vocabulaire usuel et devait être connu.

Certaines insuffisances lexicales ont été jugées difficilement excusables dans ce concours, en ce qu'elles révélaient une certaine superficialité des connaissances. Ainsi il est inacceptable, après un apprentissage de l'anglais pendant huit ans, de confondre *mouth* et *mouse*, d'appeler le *rez-de-chaussée flat ground* ou *ground zero*, d'utiliser *carefully* ou *funnily* comme des adjectifs, de proposer *cour, course* ou même *backside*, pour *cour*.

Les fautes de syntaxe ont le plus souvent porté sur les verbes, comme nous l'avons observé plus haut, et les candidats doivent savoir qu'il n'est rien qui puisse indisposer le jury autant que des verbes mal construits, ou des temps mal employés. Nous considérons, pour prendre un exemple d'une banale évidence, que le -s de la troisième personne du singulier du présent n'est pas un luxe dans ce concours, mais une absolue nécessité.

D'autres domaines de la syntaxe ont été négligés aussi, par exemple l'ordre des mots dans la forme interrogative : *How *earn you a living ?*, *How *you reach (sic) your life ?* Il est clair que de telles erreurs dénotent une inattention générale aux structures de base de la langue.

Ou il arrive parfois que la syntaxe ait le parfum d'une autre langue, comme dans *a *full of oil jerricans yard*, pour *une cour pleine de bidons d'huile*, signe d'une pratique incertaine de la langue, comparée à celle de l'allemand.

Autres erreurs notables : *a *French* pour *a Frenchman*, et fautes fréquentes sur les comparatifs : *three times faster *as a Frenchman* ; ou *seven times less *cheaper*.

Les relatifs sont aussi parfois malmenés : **whose I think its name is Britain*, exemple qui est une sorte de condensé d'incohérence grammaticale.

Traduction d'anglais en français.

Avant tout autre commentaire, notons une regrettable coquille dans le texte : le premier *go ahead* a été écrit *go head* . Les bons anglicistes ont corrigé d'eux-mêmes, aidés en cela par la répétition de la structure de phrase deux répliques plus loin. Mais il va de soi que ce point du texte a été neutralisé dans le barème

Beaucoup de candidats ont saisi dans le texte la mystification d'un personnage par l'autre, et le ton informel qu'il convenait de donner à la traduction, mais ceci n'a pas toujours été perçu, et ce dialogue apparemment tout simple a donné lieu à bien des contresens. Ainsi *Sa-ay* a parfois été compris comme le nom de l'interlocuteur de Bullard, pourtant qualifié de *stranger* dans la ligne précédente. En outre *in plastics* a donné lieu à des interprétations surprenantes comme *ton genou n'est pas en plastique* ou *tu n'as pas une prothèse*. La référence ultérieure à *your line*, *ton domaine*, *ton créneau* aurait pu remettre ces candidats sur la bonne voie, mais cette acception de *line* n'a pas toujours été saisie, signe d'un manque de pratique de la langue courante.

Un autre contresens fréquent a eu pour origine la méconnaissance de la construction du verbe *call* dans *If you want to call him that* , phrase qui est devenue pour certains *Si tu veux l'appeler là-bas*, ou *l'appeler maintenant*. Les tournures idiomatiques telles que *pulling my leg* , *for all I know*, pourtant bien banales dans la conversation courante, ont échappé à beaucoup , d'où les prévisibles *Tu me tires la jambe*, *Tu me masses la jambe* , ou encore, quand l'interrogation elliptique n'a pas été saisie, *Vous soignant ma jambe*.

An electric butter churn a aussi été l'objet de bien des interprétations fantaisistes, mais le jury a considéré que le mot *churn* dans son sens originel pouvait légitimement échapper même à nos meilleurs candidats, peu au fait de l'industrie laitière en général. La pénalisation a donc été légère, si l'idée d'une machine électrique était préservée, sauf en cas d'invraisemblance, comme dans *un choux(sic) à la crème électrique*, ou *une motte de beur(sic) électrique*.

Comme précédemment, c'est l'usage du français qui a pu être surprenant dans certaines copies, où les accents et la ponctuation étaient absentes ou erratiques, et la pratique grammaticale incertaine, comme dans *Tu en n'as jamais entendu parler, ça promesse...*

Les candidats doivent savoir que la correction du français joue aussi dans la notation.